



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DE LA VILLE DE GATINEAU PRÉSENTE SON RAPPORT ANNUEL 2021 AU CONSEIL MUNICIPAL

**Gatineau, le 30 Août 2022** - La vérificatrice générale de la Ville de Gatineau, Madame Johanne Beausoleil, présente son rapport annuel 2021 au conseil municipal.

#### PLANIFICATION DES ACTIVITÉS DE DÉNEIGEMENT

« J'ai constaté que la politique de déneigement de la Ville qui date de 2006 est désuète et qu'elle n'est pas appuyée par des directives et des procédures appropriées. La politique actuelle n'est pas adaptée à la rigueur climatique et aux besoins des citoyens en matière de mobilité. Mon audit a également démontré que peu d'entrepreneurs s'intéressent aux appels d'offres des quatre zones à forfait. Les soumissionnaires proposent habituellement leur service pour une seule zone et les prix unitaires au kilomètre pour les mêmes niveaux de service sont parfois triplés d'un soumissionnaire à l'autre », explique Madame Beausoleil.

Les coûts de déneigement par citoyen à la Ville de Gatineau sont inférieurs à la moyenne des villes similaires d'environ 15 %, et la Ville a enregistré la plus forte hausse de ces coûts par rapport aux autres grandes villes du Québec, soit 68 % d'augmentation entre 2012 et 2019. Par ailleurs, les délais mentionnés dans la Politique de déneigement sont plus longs que ceux de la moyenne des villes québécoises de plus de 50 000 habitants considérant les différents niveaux de service. Par exemple, le délai de déneigement d'un trottoir prioritaire se situe normalement entre 4 et 6 heures, contrairement à 24 heures à la Ville de Gatineau, où tous les trottoirs sont assujettis au même délai de déblaiement.

Mis à part un organigramme, le Service des travaux publics ne dispose que de très peu d'informations pour cartographier son processus décisionnel. L'absence d'une telle documentation rend difficile la communication des pratiques recommandées par le Service des travaux publics. Ainsi, on se fie présentement à l'expérience des équipes en place ainsi qu'à l'historique des précipitations des dernières années pour planifier les travaux de déneigement. En conséquence, le Service des travaux publics est à risque en cas de perte de ressources ou de changement de personnel. De plus, La qualité des travaux de déneigement est suivie de près par les contremaîtres responsables des équipes ou par les techniciens affectés aux zones confiées en

sous-traitance. Il n'y a cependant pas de processus systématique d'inspection et d'évaluation de la qualité du déneigement, même si des travaux en ce sens sont effectués.

Les équipements nécessaires sont répartis dans les quatre ateliers de la Ville. Les secteurs en périphérie ont parfois accès à moins d'équipement par kilométrage total de parcours, ce qui affecte les délais opérationnels, et ce principalement pour les opérations d'enlèvement de neige avec souffleuse.

## **GESTION DES CONGÉS ET DE L'ASSIDUITÉ**

Avec les nouvelles conditions de travail mises en place pour faire face aux défis entourant la pandémie de COVID-19, il devient plus complexe de gérer l'assiduité des employés qui ne sont pas présents sur les lieux de travail.

Ainsi, la majorité des gestionnaires interrogés craignent qu'il soit difficile, voire impossible, de revenir aux pratiques en place avant la pandémie, soit le présentiel obligatoire et un horaire de travail fixe. Le sondage interne réalisé par la Ville en octobre 2020 indique que 76 % des répondants souhaiteraient effectuer trois jours ou plus en télétravail si cette possibilité leur était offerte dans le futur, en dehors d'une situation découlant d'une crise pandémique. Les raisons principales évoquées par ces employés sont personnelles et ne tiennent pas compte de l'impact sur la performance professionnelle.

Selon les gestionnaires, l'assurance que les employés respectent leur horaire de travail et sont productifs à la maison repose actuellement beaucoup sur la confiance qu'ont les gestionnaires envers eux. Certains ont déploré le manque d'imputabilité des employés en ce qui concerne les heures de travail attendues, et estiment qu'il y a un risque important de perte de temps et de productivité.

Durant la pandémie, l'urgence de la situation et les défis familiaux qui en découlaient contraignait les gestionnaires à adopter des approches plus flexibles relativement aux heures de travail. Toutefois, dans un contexte post-pandémique, une plus grande rigueur est de mise.

« Les pratiques de gestion de l'assiduité ont changé rapidement pour s'adapter au contexte du télétravail. La gestion de l'assiduité doit donc être adaptée, car la présence au bureau ne peut plus servir à mesurer l'accomplissement de certaines tâches. Il m'apparaît clair que cette nouvelle réalité devra être ajustée de façon continue et la Ville devra se doter d'une stratégie de gestion du changement à cet égard. Pour une mise en œuvre efficace du télétravail, il faudra aussi veiller à ce que les gestionnaires aient accès aux outils adéquats pour gérer leur personnel de façon efficiente et assurer la prestation d'un niveau de service continu et adéquat aux citoyens », explique Madame Beausoleil.

## **SUIVI DES RECOMMANDATIONS**

Le taux d'application des recommandations émises entre 2016 et 2020 par le Bureau de la vérificatrice générale est globalement de 45 %, comparativement à 25 % l'an passé pour la période comprise entre 2016 et 2019. Le nombre de plans d'action en réponse aux recommandations formulées dont la mise en œuvre est en cours s'élève à 78, tandis que le

nombre de plans d'action dont la mise en œuvre n'a pas encore débuté s'élève à 50, sur un total de 231 plans d'action établis entre 2016 et 2020.

« Comme au cours des années antérieures, j'ai reçu l'entière collaboration de la haute direction de la Ville, de ses gestionnaires et des employés municipaux à l'occasion des audits réalisés. Je les en remercie à nouveau » conclut Madame Beausoleil.

***N.B.: Pour toute demande d'entrevue, veuillez acheminer un courriel à [verificateur.general@gatineau.ca](mailto:verificateur.general@gatineau.ca)***

- 30 -

Source :       Johanne Beausoleil, CPA auditrice  
                  Vérificatrice générale de la Ville de Gatineau  
                  (819) 243-2303  
                  [verificateur.general@gatineau.ca](mailto:verificateur.general@gatineau.ca)